

Bulletin d'information des élus du CNU section 60

Liste soutenue par le GTT AUM de l'AFM.

Quelques conseils pour la rédaction du dossier de demande de la PEDR.

C'est la période de rédaction des dossiers de demande de la PEDR. Aussi, ci-joint quelques conseils aux collègues qui sont concernés.

1. Production scientifique :

Il faut classer correctement les publications :

- Séparer les revues à comité de lecture des congrès avec actes.
- Indiquer par un changement de casse (italique, souligné, ...) les doctorants dans les publications.
- Ecrire explicitement dans le cas où un article est publié suite à un congrès s'il y a eu un vrai processus de d'expertise.
- Séparer les congrès internationaux et les congrès nationaux, avec et sans actes.
- Mettre, si possible, si la revue est référencée (indiquer le référencement).

Attention : Seuls les articles publiés dans la période concernées sont pris en compte (les articles acceptés mais qui ne sont pas encore publiés, ne sont pas pris en compte).

2. Encadrement :

Pour l'instant, les thèses encadrées avec un taux inférieur à 25% ne sont pas prises en compte. Cependant, la position de la section 60 du CNU peut changer. Aussi, il ne faut pas hésiter de les mettre dans le dossier.

Le taux d'encadrement des thèses en co-tutelles internationales, est compté à 100% pour chaque partenaire (100% pour l'établissement français et 100% pour l'établissement étranger).

3. Les autres rubriques (Rayonnement et diffusion ; Responsabilités scientifiques) :

Ci-joint la fiche d'expertise (document Fiche expertise PEDR 2016.pdf) qui a été utilisée par le CNU l'année dernière. On y trouvera une liste d'exemples d'activités qui sont prises en compte dans ces rubriques. Mais il ne faut pas hésiter à mettre dans votre dossier tout élément qui selon vous est un indicateur de rayonnement ou qui peut être considéré comme une responsabilité scientifique.

N.B. : Les notes dans cette fiche ne sont qu'indicatives, mais elles donnent une idée de l'importance des différentes activités.